



Proposition d'utilisation des fonds pour le perfectionnement – 2024

1. Cours Arc Impact chez la CAG

Quatre sessions de cours pour le groupe 1, le groupe 2 et les adultes, pour un total d'environ 5 heures de cours par session. € 630 par session. Deux stages de 5 heures le weekend (technique ; préparation mentale). €630.- par stage.

CHF 3700.-

2. Subventions aux membres pour la participation à une formation/stage/camp de perfectionnement par un prestataire reconnu

Prestataires reconnus : ArclImpact, SwissArchery, WAEC/WorldArchery, Focus Archery, Association membre de SwissArchery

a. Montant de la subvention

- 50% du prix (sans hébergement) du perfectionnement jusqu'à un montant maximal annuel par personne de :
 - CHF 150.- pour membre avec licence SwissArchery
 - CHF 75.- pour membre sans licence SwissArchery

b. Modalités pour la subvention

- Demandes de subvention par écrit (formulaire), traité dans l'ordre de réception
- Accord préalable du comité pour chaque demande
- Accords jusqu'à l'épuisement de la cagnotte
- Remboursement sur présentation d'une facture du prestataire acquittée

c. Montant de la cagnotte

- CHF 2,500.- pour 2024

Proposition d'utilisation des fonds pour formation des formateurs – 2024

1. Jeunesse et Sport

Soutenir les avec un remboursement des frais des cours Jeunesse et Sport pour

- Entraîneurs
- Et avec approbation d'un entraîneur responsable :
 - Moniteurs
 - Aide moniteurs
 - Candidat à devenir moniteur

Budget : CHF 1200.-

2. Participation à une formation/stage de coaching pour les formateurs donné par un prestataire reconnu. Eventuellement organiser un tel stage pour la CAG et autres clubs de la région.

Budget : CHF 2,000.-